INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 31 mars 2022**

* Les Bourses européennes ont aligné une nouvelle séance de repli ce jeudi, dans un contexte toujours marqué par la guerre en Ukraine et ses conséquences. Au son de la cloche, le CAC 40 a ainsi perdu 1,21% à 6 659,87 points et l’EuroStoxx 50 a abandonné 1,38% à 3 904,49 points. Sur le mois de mars, ces indices ont toutefois grimpé de 4,4% et 3,8%. A Wall Street, la prudence est de mise en fin d’après-midi : le Dow Jones et le Nasdaq Composite se replient respectivement de 0,35% et 0,11%.
* Après une bonne entame de séance, les places financières du Vieux Continent ont finalement pris le chemin de la baisse, une tendance qui s'est accentuée dans l'après-midi.
* Les échanges se sont tendus entre l'Europe et la Russie concernant les importations de gaz. L'Allemagne et la France se " préparent " à un potentiel arrêt de ces dernières, alors que Moscou exige un paiement en roubles des livraisons, à partir de vendredi. Les Européens refusent.
* Signalons également que les Etats-Unis ont pris de nouvelles sanctions à l'encontre de la Russie, visant cette fois le secteur technologique.
* La journée a également été marquée par un déluge de statistiques, dont certaines ont pesé négativement sur la tendance. Il en va ainsi des PMI manufacturier et des services chinois de mars ou des inscriptions hebdomadaires au chômage aux Etats-Unis, alors que l'inflation continue d'accélérer.
* Le net repli du pétrole a également marqué cette séance, alors que des informations de presse rapportaient que le président américain envisageait de recourir de manière durable et importante aux réserves stratégiques de pétrole de son pays. L'annonce a été officialisée en fin d'après-midi.
* Les cours du pétrole réduisent légèrement leurs pertes après la décision de l'Opep et de ses partenaires, dont la Russie, de n'augmenter que légèrement, soit d'environ 432.000 barils par jour (bpj) en mai, leur production. Les Etats-Unis souhaitaient une hausse plus significative afin de faire refluer les cours de l'or noir. Si le pétrole reste dans le rouge malgré l'Opep, c'est que Joe Biden devrait annoncer ce soir son intention de prélever jusqu'à un million de barils par jour de sa réserve stratégique de pétrole (SPR) et 180 millions de barils sur plusieurs mois.

Ce matin, Jeffrey Halley, analyste de marché senior, Asie-Pacifique, chez Oanda précise que cette libération représenterait environ un tiers du total des réserves stratégiques de pétrole.

* Le dollar américain s'apprécie de 0,49% en fin de journée face à son homologue taïwanais. Il faut en effet désormais 28,6210 dollars taïwanais pour obtenir un billet vert, après avoir atteint mardi son plus bas niveau depuis 2020. Toutefois, certains analystes s'attendent à une remonté de la devise du Formose après son pire trimestre depuis quatre ans, portée par la robustesse de l'économie de l'île qui devrait plaider en faveur d'une hausse des taux. D'autant plus que la banque centrale a relevé son anticipation de croissance à 4,05% pour 2022.
* Le premier trimestre 2022 s'achevant, la plupart des évaluations annuelles sont passées. Walters People s'intéresse à l'état d'esprit des professionnels après cette phase cruciale dans la relation entreprise-collaborateur. Si plus de quatre professionnels non cadres sur dix ont été augmentés, la moitié d'entre eux juge cette hausse insuffisante. "Une confrontation entre leurs attentes et ce qu'offrent les entreprises qui rebat les cartes de leur relation", prévient la filiale du groupe Robert Walters dédiée au recrutement pour les fonctions supports et financières des entreprises.

Parmi les professionnels non-cadres ayant bénéficié d'une hausse de salaire, un sur deux juge celle-ci comme étant insuffisante. 64% d'entre eux déclarent ainsi avoir été augmentés de moins de 5%, alors que 54% s'attendaient à une hausse supérieure à cette barre.

Pour Coralie Rachet, directrice Générale de Walters People : " Ce niveau des 5% est aujourd'hui central dans la psychologie des salariés, puisqu'il est vu comme la condition d'un gain (ou d'une perte) de pouvoir d'achat, au regard des taux d'inflation actuels. "

* L’inflation, qui avait déjà accéléré à 3,6 % en glissement annuel en février, a bondi pour atteindre 4,5 % en mars en France. "Sans surprise, cette hausse est due à la guerre en Ukraine qui, en remettant en cause les approvisionnements d’hydrocarbures russes, fait flamber le prix de l’énergie (28,9 % de hausse en mars après 21,1 % en février)", commente le cabinet Asterès.

Selon ce dernier, l'inflation devrait fortement accélérer en 2022 et atteindre des niveaux inédits depuis les années 1980. Les prévisions sont cependant rendues complexes par l'incertitude entourant les approvisionnements d'hydrocarbures russes. L'an prochain l'inflation ralentirait fortement, mais resterait supérieure à 2 %.

En 2022, l'inflation devrait se situer entre 3,8% et 6,5 % d'après les estimations d'Asterès. Dans le scénario dit "optimiste", les prix de l'énergie resteraient à leur niveau actuel sur l'ensemble de l'année ainsi que l'année prochaine, ce qui conduirait à un taux d'inflation de 3,8% cette année. Dans le scénario dit "pessimiste" les prix de l'énergie bondiraient encore de 20 % et se maintiendraient ensuite à ce niveau jusqu'à fin 2023, auquel cas l'inflation atteindrait 6,5% cette année.

L'inflation freinerait fortement en 2023 dans les deux scénarios pour se situer aux alentours de 2,5 %. Elle resterait cependant supérieure à l'objectif de la Banque Centrale Européenne (2 %). Cette prévision est entachée d'une large incertitude qui tient à la fois aux variations possibles des prix de l'énergie et au comportement des agents économiques. Si les ménages et les entreprises perçoivent l'inflation comme durable, ce qui ne semble pas être le cas pour l'instant, ils augmenteraient leurs revendications salariales et leur prix de façon préventive, ce qui pourrait déclencher une spirale inflationniste, prévient Asterès.

**SOCIETES**

* Au chapitre des valeurs, Pernod Ricard (+1,17%) a dominé le CAC 40 grâce à des notes favorables de Deutsche Bank et Jefferies. Suivent Capgemini (+1,10%) et Carrefour (+0,56%).
* En revanche, Worldline (-6,65%), Société Générale (-3,57%) et Renault (-3,50%) ont fermé la marche de l'indice phare parisien.
* Alors qu’une importante recapitalisation se profile à l’horizon, Air France-KLM (-1,25% à 4,094 euros) vient d’annoncer deux décisions importantes en termes de gouvernance. D’une part, le mandat de directeur général de Benjamin Smith est renouvelé par anticipation, pour une période de cinq ans, soit jusqu’en 2027. D’autre part, Marjan Rintel deviendra la nouvelle directrice générale de KLM, à compter du 1er juillet prochain, en remplacement de Pieter Elbers qui n’a pas été reconduit pour un troisième mandat.

" Ces deux décisions du conseil d'administration stabilisent la gouvernance du groupe à un moment clé de son histoire ", a déclaré Anne-Marie Couderc, présidente du conseil d'administration d'Air France-KLM.

Si le renouvellement de Benjamin Smith ne faisait pas mystère, la nomination de Marjan Rintel n'était pas jouée d'avance.

Selon les Echos, la candidature de l'actuelle directrice générale de NS, le principal opérateur ferroviaire aux Pays-Bas, l'a emporté dans la dernière ligne droite sur celle de Pieter Bootsma, actuel directeur " revenue management " d'Air France-KLM.

Pour le quotidien, "Marjan Rintel présentait le double avantage d'avoir, semble-t-il, la préférence de Ben Smith, et de ne pas avoir été impliquée dans les querelles entre l'état-major français du groupe et la direction de KLM, ainsi que dans les différentes passes d'armes à fleurets mouchetés entre Ben Smith et Pieter Elbers".

* A peine plus d'un mois après l'offensive russe en Ukraine et sa conséquence, la flambée de l'énergie, TotalEnergies adapte sa stratégie. Alors qu'il est contraint de cesser le commerce de l'or noir avec la Russie et que le futur de ses nombreux actifs gaziers dans le pays reste incertain, le groupe français renforce son alliance avec l'américain Sempra dans le gaz naturel liquéfié (GNL) en Amérique du Nord. A priori, l'investissement fait sens.

Vendredi dernier, l'Union européenne (UE) a annoncé la création d'un groupe de travail qui visera à réduire la dépendance de l'Europe envers les énergies fossiles russes.

Les Etats-Unis s'efforceront de fournir à l'Europe 15 milliards de mètres cubes (m3) supplémentaires de gaz naturel liquéfié (GNL) en 2022. A l'heure actuelle, les Etats-Unis fournissent à l'Europe (UE et Royaume-Uni) 66,5 millions de m3 de GNL par jour. Le groupe français se renforce donc sur un marché des plus porteurs.

Certes, dans son communiqué, TotalEnergies évoque l'export vers l'Asie et l’Amérique du Sud. Si le groupe français ne cible pas principalement la France ou l'Europe, il bénéficiera sans nul doute de la hausse des prix du GNL liée à la forte demande de gaz.

"Parmi les acheteurs de GNL américain, on trouve bien sûr des Européens, qui se ruent vers l'Amérique depuis la crise ukrainienne, au point que des méthaniers partis des Etats-Unis pour l'Asie ont été détournés fin 2021 en plein océan Indien pour rejoindre l'Europe. Parmi eux, le français Engie", révèle Le Monde dans un article récent.

L'investissement en question, Vista Pacífico LNG, est un projet d'usine de liquéfaction de GNL de taille intermédiaire sur la côte ouest du Mexique, effectivement bien située pour l'export vers l'Asie et l'Amérique du Sud.

* Synergie a bondi de près de 6% à 38,15 euros. La société de recrutement a publié hier soir des résultats jugés "très solides" et supérieurs aux attentes de Midcap Partners. Le bénéfice net part du groupe en 2021 a notamment bondi de 85% à 70,9 millions, porté notamment par la diminution de moitié de la CVAE sur l’exercice. Le résultat opérationnel s'élève à 116,5 millions d'euros, compte tenu notamment d'amortissements d'incorporels liés aux acquisitions de 5,3 millions d'euros, en hausse de 2,2% sur deux ans.

La croissance de l'activité ainsi que la maîtrise des coûts ont permis à Synergie de voir son Ebitda croître de 5,2% à 147,3 millions, quand le résultat opérationnel a atteint 124,3 millions d'euros (+39%) alors qu'il était attendu à 119,5 millions.

L'activité consolidée s'est établie à 2,7 milliards d'euros sur l'année, dépassant nettement les plus hauts historiques atteints en 2019 (2,64 milliards), avec une hausse de 23,1% par rapport à 2020 (+22,8% à périmètre et devises constants).

L'exercice a été marqué par un très fort développement à l'International, tant en Europe du Nord (+17,7%) qu'en Europe du Sud (+42,4%) où l'Italie joue un rôle moteur (649 millions d'euros sur l'année soit plus de 24% de l'activité du Groupe).

En France, l'activité également en très nette croissance, s'élève à 1,12 milliard d'euros (1,072 milliard hors services numériques) sur l'ensemble de l'année, encore touchée par les plans de charge différés sur l'aéronautique et l'automobile.

Les conséquences du conflit en Ukraine sont à ce jour difficilement mesurables, explique Synergie, mais Midcap Partners pense que qu'il ne devrait pas rogner significativement le potentiel de reprise du marché. "L'incertitude générée par le contexte pourrait même au contraire inciter les entreprises à avoir encore plus recours au travail temporaire", affirme l'analyste.

* Mercredi, Sanofi a arrêté les termes financiers de son émission obligataire à double tranche pour un montant total de 1,5 milliard d'euros. Cette transaction comprend une émission inaugurale d'obligations indexées sur un indicateur de développement durable pour un montant nominal de 650 millions d'euros, liées à l'engagement pris par Sanofi d'améliorer l'accès aux médicaments essentiels dans les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire inférieur par l'intermédiaire de son entité mondiale à but non lucratif.

Cette opération témoigne de l'engagement sociétal de Sanofi et de sa volonté de garantir l'accès aux soins aux populations les plus vulnérables de la planète, souligne le groupe.

" Un an après avoir innové en matière de finance durable avec nos lignes de crédit renouvelables indexées sur des indicateurs de développement durable, nous apportons une nouvelle contribution au développement du marché de la finance durable en lançant avec succès notre première émission d'obligations indexées sur un indicateur de développement durable ", a déclaré Jean-Baptiste de Chatillon, Directeur financier de Sanofi.

* Veolia et le français Waga Energy vont mettre en service la plus importante unité de production de biométhane valorisant le biogaz d'une installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) en France. Situé sur le plus grand site de production de biogaz de France, le pôle d'écologie industrielle de Veolia à Claye-Souilly (Seine-et-Marne), l'unité permettra de produire 120 GWh de gaz renouvelable par an. Cela représente l'équivalent de la consommation annuelle moyenne de 20 000 foyers ou 480 bus roulant au BioGNV et permettra d'éviter environ 25 000 tonnes de CO2 par an.

Basée sur la technologie Wagabox, développée par Waga Energy, cette unité de production, entièrement automatisée et pilotée à distance, récupère et traite le biogaz des déchets enfouis, pour le transformer en biométhane, un gaz 100 % renouvelable. Ce gaz vert est ensuite injecté directement dans le réseau exploité par GRDF, pour alimenter les particuliers et les entreprises de la région dans leurs usages traditionnels, mais aussi pour décarboner le secteur du transport grâce au BioGNV.

Le projet à Claye-Souilly fait partie des 4 projets développés en coopération entre Veolia et Waga Energy en France. Une unité de production est déjà en opération à Saint-Palais (Cher), avec deux autres en cours de construction à Le Ham (Manche) et à Chatuzange-le-Goubet (Drôme).

La mise en service de ces quatre installations représentera une capacité de production de biométhane allant jusqu'à 175 GWh par an à horizon 2024, et permettra d'éviter 35 000 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre chaque année.

* Malgré une bonne entame de séance, LNA Santé a cédé 0,8% à 37 euros par action sur la place de Paris. Pourtant, le spécialiste de la prise en charge de la dépendance a dévoilé des résultats en nette amélioration l’an dernier. En 2021, le groupe a triplé son bénéfice net (part du groupe) à 23,5 millions d'euros. En parallèle, il a fait progresser son Ebitda de 19,5% à 141,2 millions d'euros, d’où il découle une marge de 20,5 % (contre 20,6% en 2020). Quant au chiffre d’affaires consolidé, il s’établit à 689,5 millions d’euros, en hausse de 20,1 % par rapport à 2020.

Tout au long de l'exercice, les taux d'occupation ont progressé par rapport à l'an passé, où ils avaient été fortement impactés par la crise sanitaire. Au quatrième trimestre 2021, l'occupation moyenne représente 94% des capacités en Ehpad.

" Après une crise sanitaire majeure en 2020, l'exercice 2021 a permis à LNA Santé de redresser de façon significative l'occupation de ses maisons de retraite médicalisées et de ses cliniques tout en maintenant un haut niveau de prise en soin ", a commenté la direction du groupe.

Le parc en exploitation s'établit à date à 9 224 lits et places et sera complété au 1er semestre de l'entrée dans le périmètre de 2 cliniques spécialisées de rééducation en Pologne situées à Varsovie et à Cracovie pour près de 165 lits et places.

Pour l'ensemble de l'exercice 2022, LNA Santé vise une croissance organique de minimum 4% pour un chiffre d'affaires Exploitation supérieur à 675 millions d'euros et une progression du résultat net et des free cash-flows consolidés.

En parallèle, le groupe poursuivra également des acquisitions ciblées dans une logique de maillage territorial et de transformation de l'offre.

**ANALYSES**

* Encore plus forte qu'attendu. En mars, l'inflation a brutalement accéléré. La hausse des prix à la consommation a atteint 4,5 % sur douze mois glissants, après 3,6% en février, selon les données provisoires publiées ce jeudi par l'Insee. Soit davantage que les 4,2 % anticipés par l'institut de statistiques le 16 mars dernier. Il faut remonter aux années 1980 pour retrouver un niveau aussi élevé d'inflation.

Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé progresse de 5,1 % après 4,2 % en février. Nettement moins donc qu'en Espagne où il s'est envolé à près de 10 % ou en Allemagne, où il a atteint 7,3 %.

Cette flambée des prix s'explique bien sûr par l’invasion de l’Ukraine le 24 février par la Russie, premier exportateur de gaz et de pétrole, et son impact sur le marché de l'énergie. Sur un an, la hausse du poste énergie ressort à près de 29 %, une progression plus forte que prévu. Elle explique plus de la moitié de l'envolée de l'indice.

Les prix de l'alimentation accélèrent eux aussi plus vite qu'anticipé, en progression de 2,8 % en mars, contre 2,1 % en février, avec une envolée des prix des produits frais. Sur les autres postes, les hausses sont plus modérées.

« L'inflation sur les autres biens et services - qui représentent environ trois quarts de l'indice - reste stable, aux alentours de 2 %, ce qui semble signifier que la flambée des prix de l'énergie ne se répercute pas sur le reste de l'économie », observe dans une note Sylvain Bersinger, économiste chez Asterès. A noter tout de même que sur un mois les prix des produits manufacturés grimpent de 1,5 %.

Cette poussée inflationniste va avoir une première conséquence : une nouvelle revalorisation du SMIC au 1er mai : entre +2,4 et +2,6 %, a annoncé ce jeudi le ministère du Travail.

Et l'inflation devrait rester pendant de longs mois encore à un niveau élevé. Selon les dernières projections de l'Insee, elle se maintiendrait autour de 4,5 % entre avril et juin. De son côté, Charlotte de Montpellier chez ING, la voit dépasser les 5 % au cours des prochains mois. « Les pressions inflationnistes vont se généraliser de plus en plus à tous les secteurs de l'économie », prévient-elle.

De fait, les cours des matières premières atteignent de nouveaux sommets depuis le début du conflit. Les sanctions occidentales contre la Russie, acteur de poids également sur les marchés du nickel, du palladium, du titane, de l'acier ou du blé, font flamber les prix, laissant augurer une explosion des coûts de production déjà en hausse de 20 % sur un an. Ce qui risque de conduire les entreprises qui le peuvent à augmenter leurs tarifs.

Les ménages sont aussi touchés. Frappés par la hausse de leurs dépenses contraintes. « Il faudra voir si les salaires et les minima sociaux suivent. Si ce n'est pas le cas, il y aura des pertes de pouvoir d'achat », avertit dans une interview aux Echos Xavier Javarel, professeur à la Londin School of Economics. En berne au mois de janvier (-2 %), la consommation s'est néanmoins légèrement redressée en février (+0,8 % en volume) selon l'Insee. « L'épargnant est la première victime de la hausse des prix », remarque Philippe Crevel du Cercle de l'Epargne.

Le sujet est au cœur de la campagne présidentielle. Pour amortir le choc économique de l'invasion en Ukraine, l'exécutif a déjà mis une trentaine de milliards d'euros sur la table tout en faisant le pari que le regain d'inflation ne sera pas durable.

Mi-mars, la Banque de France a estimé dans son scénario central qu'elle pourrait revenir, en moyenne annuelle, en deçà de 2 % en 2023. En revanche, elle demeurerait à un niveau élevé de 3,3 % dans un scénario « dégradé ». Tout dépendra de la durée du conflit en Ukraine. Mais aussi de l'intensité des revendications salariales qui naîtront de la hausse des prix à la consommation.

**L’AGENDA DU 1er avril 2022**

**9h50 en France**
Indice des directeurs d'achat pour le secteur manufacturier en mars

**9h55 en Allemagne**
Indice des directeurs d'achat pour le secteur manufacturier en mars

**10h00 en zone euro**
Indice des directeurs d'achat pour le secteur manufacturier en mars

**11h00 en zone euro**
Inflation en mars

**14h30 aux Etats-Unis**
Rapport sur l'emploi en mars

**15h45 aux Etats-Unis**
Indice des directeurs d'achat pour le secteur manufacturier en mars